
RENDEZ-VOUS SUR LES PARCS

LES 30 ANS DES PARCS NATIONAUX DU QUÉBEC : MATURITÉ OU CRISE DE LA TRENTAINE ?

RAPPORT FINAL

PAR
Nature Québec

Décembre 2007



Nature Québec
sensible à tous les milieux

TABLE DES MATIÈRES

PARTENAIRES	3
DESCRIPTION DU PROJET	4
Résumé du projet	4
Objectifs	4
Clientèle visée	5
Étapes de réalisation du projet	5
1. Aspects financiers	6
2. Organisation logistique	6
3. Définition du contenu des sessions	6
4. Confection du dépliant promotionnel	6
5. Gestion des inscriptions	7
6. Production de la documentation remise lors de l'événement	7
7. Tenue de l'événement	7
8. Évaluation de l'événement	7
LE RENDEZ-VOUS SUR LES PARCS LES 30 ANS DES PARCS NATIONAUX DU QUÉBEC : MATURITÉ OU CRISE DE LA TRENTAINE ?	8
Bilan des participations	8
Évaluations du rendez-vous sur les parcs	10
Évaluation générale	10
Évaluation des sessions	10
Méthode d'analyse	10
SUGGESTIONS ET RECOMMANDATIONS	11
Choix de la date et du lieu de la tenue de l'activité	11
Format de l'événement	12
LES ENGAGEMENTS DE NATURE QUÉBEC	13
Un document critique de référence des problématiques et des enjeux	13
Un Manifeste pour la protection des parcs	13
Création d'un comité de veille pour les parcs nationaux du Québec	13
ANNEXE 1 – PROGRAMME	14
ANNEXE 2 – ÉVALUATION GÉNÉRALE	16
ANNEXE 3 – SYNTHÈSE DOCUMENT PRÉPARATOIRE	19

PARTENAIRES

Le projet *Rendez-vous sur les parcs – Les 30 ans des parcs nationaux du Québec : maturité ou crise de la trentaine ?* est une initiative des membres de la commission Aires protégées de Nature Québec. Le rôle de ce comité a été de définir le contenu de l'événement, de veiller au suivi du projet, ainsi que d'assurer et d'orienter la poursuite des activités, tant en amont qu'en aval de la tenue de l'évènement.

Liste des membres du comité organisateur :

- **Mélanie Desrochers**, co-responsable, commission Aires protégées, Nature Québec;
- **Jean Hubert**, co-responsable, commission Aires protégées, Nature Québec;
- **Adeline Bazoge**, chargée de projets, commission Aires protégées; Nature Québec;
- **Christian Simard**, directeur général, Nature Québec;
- **Michel Bélanger**, président, Nature Québec;
- **Alexandre Archer**, coordonnateur de l'évènement.

Le projet *Rendez-vous sur les parcs – Les 30 ans des parcs nationaux du Québec : maturité ou crise de la trentaine ?* a été rendu possible grâce au soutien financier de **La Fondation EJLB** que nous voudrions remercier pour avoir compris la pertinence et l'importance d'appuyer l'organisation d'une telle journée.

DESCRIPTION DU PROJET

RÉSUMÉ DU PROJET

Trente ans après l'adoption par le gouvernement du Québec de la *Loi sur les parcs*, le réseau des parcs nationaux du Québec compte aujourd'hui 22 parcs, établis en vertu des standards de l'Union internationale pour la conservation de la nature (UICN) et occupant une superficie d'environ 6 404 km². Ces parcs assument un rôle de conservation et de protection permanente de territoires représentatifs des 43 régions naturelles du Québec, ou encore de sites naturels à caractère exceptionnel, notamment en raison de leur diversité biologique. Ils sont également accessibles au public à des fins d'éducation et de récréation extensive.

Nature Québec entendait profiter de cette année anniversaire pour inviter, le 23 novembre dernier, à Québec (hôtel Delta Québec), les principaux acteurs impliqués dans la gestion des parcs, et ce, pour la première fois en 30 ans. Le *Rendez-vous sur les parcs* se voulait un lieu d'échange visant à dresser un bilan des trente dernières années, mais aussi visant à identifier les actions concrètes qui garantiront l'avenir des parcs et qui permettront au Québec de se doter, au cours des prochaines années, de nouveaux parcs.

OBJECTIFS

Nature Québec a proposé une journée de discussions et d'échanges avec un panel d'invités représentatifs des forces en présence et des enjeux soulevés par la problématique des parcs nationaux du Québec autour de quatre thèmes, soit :

- **Le rayonnement des parcs nationaux du Québec : quand on se compare, on se désole ou on se console ?**

Si, pour la majorité des Québécois, le réseau des parcs nationaux du Québec constitue une véritable source de fierté et de plaisir, comment se situe-t-il par rapport à l'ensemble du réseau canadien, mais aussi vis-à-vis de notre voisin états-unien et des Européens ? L'actuel cadre législatif assure-t-il un bon degré de protection des parcs ?

- **Parc national du Mont-Orford : comment s'assurer que cela ne se reproduise pas ailleurs ?**

Au cours des deux dernières années, le parc national du Mont-Orford a été au centre d'un véritable bras de fer entre le gouvernement du Québec et de nombreux citoyens et groupes environnementaux fermement opposés aux projets de développement proposés. Aujourd'hui, que devons-nous retenir de ce qui s'est passé à Orford ? Les menaces ont-elles vraiment disparu ? Que pouvons-nous faire à l'avenir pour éviter d'autres *Orford* ? Quel genre de développement compatible avec la *Loi sur les parcs* faut-il encourager ?

■ Les voisins des parcs nationaux : alliés ou ennemis ?

Les parcs sont des territoires bénéficiant normalement d'un bon degré de protection pour les générations actuelles et futures. Il existe des mesures pour assurer leur intégrité écologique. Où en sommes-nous avec ces mesures ? Qu'arrive-t-il lorsque des projets (immobiliers, touristiques, forestiers, miniers, etc.) sont menés en périphérie immédiate et menacent l'intégrité même du parc ? Y a-t-il lieu de développer, comme ailleurs dans le monde, des zones tampons ? Ou existe-t-il d'autres avenues pour assurer une transition harmonieuse entre un parc national et les milieux environnants ?

■ Comment compléter le réseau des parcs nationaux du Québec ?

Dans le contexte social et politique actuel, comment le Québec peut-il parvenir à compléter dans les meilleurs délais un réseau de parcs qui satisfasse à la fois aux normes de protection internationales, à la représentativité des milieux naturels les plus intéressants et à l'intérêt collectif, tout en disposant pour ce faire des ressources nécessaires ?

Vous pouvez consulter le programme de la journée à l'annexe 1.

CLIENTÈLE VISÉE

Le *Rendez-vous sur les parcs* s'adressait à toutes les personnes intéressées par la question des parcs nationaux du Québec, et tout particulièrement aux différents acteurs impliqués dans la réflexion et la gestion de ces parcs. La liste des personnes inscrites a démontré la diversité des organismes et institutions intéressés au dossier des parcs nationaux.

ÉTAPES DE RÉALISATION DU PROJET

Toutes les activités liées à la production du *Rendez-vous sur les parcs* sont regroupées en huit grands points, soit :

- les aspects financiers;
- l'organisation logistique;
- la définition du contenu des sessions;
- la confection du dépliant promotionnel;
- la gestion des inscriptions;
- la production de la documentation remise lors de l'événement;
- la tenue de l'événement;
- l'évaluation de l'événement.

1. ASPECTS FINANCIERS

Cette rubrique inclut le suivi budgétaire.

2. ORGANISATION LOGISTIQUE

La responsabilité de l'organisation logistique du *Rendez-vous sur les parcs* a relevé exclusivement du coordonnateur des événements à Nature Québec. Ce dernier a veillé à la réservation des chambres d'hôtel pour les panélistes, à celle des salles de conférences et des repas, à la signature du contrat avec l'établissement d'accueil, à la réservation du matériel audio-visuel et à l'envoi de l'ensemble de la correspondance aux panélistes ainsi qu'aux institutions et organismes identifiés comme ayant ou pouvant avoir un intérêt à participer à l'évènement.

3. DÉFINITION DU CONTENU DES SESSIONS

Cette étape de la définition du contenu des sessions a été très importante dans le processus d'organisation de l'évènement et a nécessité la collaboration de tous les membres du comité organisateur. Au moins quatre mois avant la tenue de l'évènement, le comité organisateur a dû se réunir pour définir l'architecture de la journée et définir les thèmes à aborder lors de l'évènement.

Une fois les thèmes définis, les panélistes ont dû être recrutés. Cette tâche a été répartie entre les membres du comité organisateur en regard des intérêts et connaissances de ces derniers. À cette étape, le comité organisateur a pris conscience et acte de la dimension politique et passionnelle entourant la question des parcs nationaux au Québec. Ces éléments expliquent sans doute en grande partie la non participation des représentants du ministère du Développement durable, de l'Environnement et des Parcs (MDDEP) à cette journée, soucieux de ne pas être en devoir de se positionner dans des dossiers tels que ceux du parc national du Mont-Orford et du parc national des Îles-de-Boucherville. Malgré les invitations que nous lui avons adressées à plusieurs reprises afin qu'elle prononce une petite allocution lors du repas, madame Line Beauchamp, ministre du Développement durable, de l'Environnement et des Parcs (MDDEP) n'a pas daigné donner crédit à cette initiative placée pourtant sous le signe du dialogue et de la prospective.

4. CONFECTION DU DÉPLIANT PROMOTIONNEL

Une version papier du dépliant promotionnel a été produite à 1 000 exemplaires et envoyée dès la mi-octobre aux organismes, institutions et individus identifiés, comprenant la liste des organismes affiliés à Nature Québec, afin de les informer de la tenue de l'évènement. Il s'agissait là d'une version préliminaire puisqu'au moment de la production de ce document certaines confirmations ne nous avaient pas été données de la part de quelques panélistes. Dès la première semaine du mois de novembre, une version électronique dite « finale » a fait l'objet d'une diffusion d'une part auprès des organismes, institutions et individus ayant précédemment reçu la version papier, et d'autre part plus largement au sein des réseaux des membres du comité organisateur ainsi qu'auprès des panélistes. Cette formule est sans doute à privilégier à l'avenir dans

l'organisation d'un tel évènement afin de réduire les coûts de production qui y sont associés, ainsi que l'impact écologique d'une telle production, malgré que, dans ce cas, une impression sur du papier Rolland Enviro 100 contenant 100 % de fibres post-consommation (sans chlore; accrédité choix environnemental et FSC recyclé) avait été privilégiée.

5. GESTION DES INSCRIPTIONS

La tâche importante du mois de novembre a été la saisie des inscriptions, ainsi que la facturation et l'émission de reçus pour les participants qui défrayaient leurs frais de participation. Pour ce faire, l'expertise de l'équipe de secrétaires de Nature Québec a été une fois encore mise à profit.

6. PRODUCTION DE LA DOCUMENTATION REMISE LORS DE L'ÉVÈNEMENT

Un seul document a été remis lors de l'évènement, soit le cahier du participant. Outre les notes biographiques ainsi que les résumés des présentations des panélistes, ce document de quarante pages contient une chronologie très complète des différents éléments ayant trait à la mise en place du réseau des parcs nationaux depuis 1977, date de l'adoption de la *Loi sur les parcs*, ainsi que deux cartes couleurs produites par le ministère du Développement durable, de l'Environnement et des Parcs (MDDEP) identifiant la localisation des parcs nationaux du Québec. Afin de respecter notre engagement en matière de production de notre documentation, la couverture du document a été imprimée sur du papier Cornwall, contenant 30 % de fibres recyclées, alors que l'intérieur l'a été avec du papier Rolland Enviro 100 contenant 100 % de fibres post-consommation (sans chlore; accrédité choix environnemental et FSC recyclé).

7. TENUE DE L'ÉVÈNEMENT

Le ***Rendez-vous sur les parcs*** s'est tenu le 23 novembre 2007, soit presque trente ans jour pour jour après l'adoption par l'Assemblée nationale de la *Loi sur les parcs*, le 29 novembre 1977. La date de la tenue du ***Rendez-vous sur les parcs*** a été conditionnée par la disponibilité des salles à l'hôtel Delta, par la programmation de la journée, ainsi que par le fait que les personnes, tant panélistes que participants, sont souvent plus disponibles quand ce genre d'évènement se déroule le vendredi surtout, pour dans le cas de personnes devant effectuer de grands déplacements.

8. ÉVALUATION DE L'ÉVÈNEMENT

Comme pour tout évènement organisé par Nature Québec, le ***Rendez-vous sur les parcs*** a fait l'objet d'une évaluation ayant trait aux différents éléments de la journée : organisation de la journée, qualité et pertinence des thèmes abordés et des panélistes retenus, cahier du participant ainsi que commentaires. Quelques jours après la tenue de l'évènement, le formulaire d'évaluation a été acheminé en format électronique à la liste des participants qui avaient été présents, et ce, afin de limiter encore une fois la production de documents papier et afin de permettre aux répondants d'être le plus objectif possible dans leur évaluation.

LE RENDEZ-VOUS SUR LES PARCS LES 30 ANS DES PARCS NATIONAUX DU QUÉBEC : MATURITÉ OU CRISE DE LA TRENTAINE ?

Le *Rendez-vous sur les parcs* s'est tenu le 23 novembre 2007 à l'hôtel Delta Québec. Cette section contient des informations plus spécifiques sur le programme du *Rendez-vous sur les parcs*, sur le bilan des participations et sur les évaluations qui nous ont été rapportées par les participants à cette journée.

BILAN DES PARTICIPATIONS

Outre le réseau des organismes affiliés à Nature Québec, représentant à ce jour 91 organismes, le comité organisateur a identifié plusieurs organismes, institutions politiques et d'enseignement, ainsi que des entreprises étant directement impliquées ou concernées par la question des parcs nationaux déjà créés et des territoires mis actuellement à l'étude pour la création de futurs parcs nationaux. La diffusion du dépliant dans sa version papier a été faite auprès d'environ 200 organismes (ATR, CRE, CRÉ, directions des parcs nationaux, ministères (MDDEP, MNRF, Tourisme, Éducation, du Loisir et du Sport), de l'ensemble des députés, etc. La production de la version électronique du dépliant a permis de relancer les organismes, institutions et individus déjà contactés, et de le faire plus largement encore auprès des chaires d'enseignements des universités québécoises, des entreprises forestières et minières, des membres d'Aventure Écotourisme Québec ainsi que des réseaux formels et informels des membres du comité organisateur et des panélistes. Nature Québec a aussi bénéficié de ses relations privilégiées avec le réseau des clubs conseils en agroenvironnement ainsi qu'avec les responsables du portail de nouvelles sur l'environnement au Québec, Gaïa Presse.



Bilan de la participation au *Rendez-vous sur les parcs* selon les catégories d'organismes présents lors de l'événement

Catégories d'organismes	Participants		Organismes	
	Nombre	Pourcentage (%)	Nombre	Pourcentage (%)
Compagnie	3	3,13	3	8,57
Enseignement	9	9,38	3	8,57
Individus	12	12,50	0	0,00
Médias	3	3,13	3	8,57
Municipal	1	1,04	1	2,86
OBNL	4	4,17	3	8,57
OBNLE	41	42,71	16	45,71
Public et parapublic	23	23,96	6	17,14
	96	100,00	35	100,00

Ces chiffres ne prennent en compte que les personnes présentes au *Rendez-vous sur les parcs*, auxquelles il faudrait ajouter 11 absences en raison notamment des mauvaises conditions climatiques de la veille.



Une journée d'échanges et de réflexions placée sous le signe du plaisir et de la bonne humeur. Merci une fois encore à tous les participants du Rendez-vous sur les parcs.

ÉVALUATIONS DU RENDEZ-VOUS SUR LES PARCS

ÉVALUATION GÉNÉRALE

Les participants ont évalué l'événement de façon globale et également de façon plus spécifique en se prononçant sur chacune des sessions présentées. Le taux d'appréciation de l'événement est de 89,77 %. Pour obtenir plus de renseignements sur l'évaluation générale de l'événement, consultez l'annexe 3

ÉVALUATION DES SESSIONS

Le comité organisateur a décidé que chacune des sessions serait évaluée de façon individuelle, sans pour autant faire une analyse trop fine de chacune des interventions, sauf en ce qui a trait à la conférence d'ouverture et à la synthèse de la journée. Ce mode d'évaluation permet d'obtenir un reflet plus juste du niveau de satisfaction des participants par rapport à l'événement dans sa globalité, et permet également de recueillir des commentaires et des suggestions pour chacune des sessions. Dans cette section, on retrouve les pourcentages de satisfaction et un résumé des commentaires.

MÉTHODE D'ANALYSE

Tout d'abord, trois points d'évaluation généraux figuraient pour l'ensemble de la journée. Pour chacun de ces points, les participants indiquaient leur degré d'accord (ou de satisfaction) avec différents libellés, soit : (1) totalement en désaccord, (2) en désaccord, (3) en accord, (4) totalement en accord.

Selon la méthode d'analyse des fiches d'évaluation, les personnes qui ont répondu qu'elles étaient soit en accord ou soit totalement en accord à un libellé donné ont été considérées comme satisfaites de l'aspect décrit par ce libellé. À partir de la compilation des niveaux d'accord ou de satisfaction de toutes les fiches d'évaluation pour une session donnée, le pourcentage d'appréciation a pu être calculé pour chaque point d'évaluation général.

Les points d'évaluation généraux sont les suivants :

- Qualité générale du contenu – Cette partie de l'évaluation s'est penchée sur la qualité des interventions des panélistes. De façon plus spécifique, le panéliste a été évalué sur sa façon de susciter l'intérêt du public et de s'exprimer, sa gestion du temps, sur les moyens didactiques utilisés, son interaction avec le public et sa manière de répondre aux questions. Il en a été de même pour la conférence d'ouverture ainsi que pour la synthèse de la journée.
- Qualité de l'organisation – Était jugés le choix de l'établissement d'accueil, la qualité et l'efficacité de l'accueil, le confort et les commodités des salles ainsi que le découpage de l'horaire (conférences, pauses, etc.)
- Qualité du cahier du participant – Était jugés la pertinence et la qualité du document

SUGGESTIONS ET RECOMMANDATIONS

Cette section regroupe les suggestions et recommandations du chargé de projets et du comité organisateur pour l'organisation d'un éventuel prochain *Rendez-vous sur les parcs*. En effet, parmi les commentaires qui nous ont été adressés, tant dans le cadre de la tenue de la journée même qu'après réception des fiches d'évaluation, plusieurs font mention de l'intérêt et de l'importance de renouveler la tenue d'un tel évènement, et ce, sans attendre trente ans pour ce faire. Nous espérons donc que Nature Québec aura l'opportunité de réitérer l'organisation d'une telle journée sans pour autant être en mesure d'identifier à ce jour si cela pourra se faire dès l'année prochaine.

CHOIX DE LA DATE ET DU LIEU DE LA TENUE DE L'ACTIVITÉ

Pour les membres du comité organisateur, le *Rendez-vous sur les parcs* devait impérativement se tenir au mois de novembre, et ce, afin de se rapprocher autant que faire se peut de la date de l'adoption de la *Loi sur les parcs*, soit le 29 novembre 1977.

Pour cette première édition, le choix du vendredi 23 novembre 2007, a été fait en fonction de deux principaux éléments, soit :

- la disponibilité des salles des hôtels de Québec pour un évènement devant accueillir plus de 100 participants;
- la plus grande disponibilité des éventuels participants, comprenant les panélistes, à une activité programmée le vendredi.

Une deuxième édition du *Rendez-vous sur les parcs* trouverait sans doute son intérêt à être réalisée une fois encore au mois de novembre, afin de marquer symboliquement la date de l'adoption de la *Loi sur les parcs*. Mais il s'agit là d'une suggestion qui devra être adaptée à la réalité du moment.

Quant au lieu, le choix de la ville de Québec s'est imposé pour cette première édition en raison des échéanciers relativement serrés avec lesquels le coordonnateur de l'évènement a dû composer, mais aussi en fonction de la position centrale de la ville au plan géographique, et des commodités en ce qui a trait au réseau des moyens de transports disponibles. Là encore, le choix de la ville de Québec pour la tenue d'une deuxième édition pourrait être revu en fonction des budgets et en fonction des partenariats qui pourraient être conclus dans l'avenir, notamment avec la Société des établissements de plein air du Québec (Sépaq). Nous pourrions alors penser à tenir cet évènement dans l'un des 22 parcs nationaux, et ce faisant, joindre l'utile et l'agréable en organisant des activités extérieures .

FORMAT DE L'ÉVÉNEMENT

« Une journée en 30 ans, c'est bien, mais nettement insuffisant. Il y avait de quoi occuper facilement deux journées de discussions et de débats ». Ce commentaire reçu au sortir de la journée du 23 novembre résume bien et de manière assez juste la perception de plusieurs des participants au *Rendez-vous sur les parcs*. Dans l'éventualité de la tenue d'une deuxième édition de cet événement, il serait donc à prévoir qu'il se déroule non pas sur une seule journée mais sur deux, afin d'explorer plus en avant les grands thèmes qui seront retenus, tant au niveau de la présentation de chacun des panélistes que du temps accordé aux échanges avec les participants dans la salle.

La formule retenue pour cette première édition, soit celle du Rendez-vous, se voulait avant toute chose une porte ouverte sur le dialogue entre les différents acteurs impliqués dans la réflexion et la gestion des parcs nationaux du Québec. Face à une porte maintenue fermée durant 30 ans, le premier mérite de Nature Québec a donc été de vouloir favoriser la rencontre du plus grand nombre possible d'acteurs, et de leur fournir une plate-forme de discussion pour à la fois faire un bilan le plus objectif possible des trente dernières années, et pour élaborer, ou à tout le moins esquisser, les actions concrètes qui garantiront l'avenir des parcs et qui permettront au Québec de se doter au cours des prochaines années de nouveaux parcs nationaux.

Pour cela, Nature Québec a réuni pas moins de dix-sept panélistes représentatifs de la diversité des forces en présence et des enjeux soulevés par les quatre grands thèmes retenus pour cette journée. Chacun des panélistes avait entre cinq et dix minutes pour faire sa présentation, et ce, dans l'objectif de laisser la plus grande part possible aux échanges avec la « salle ». Concernant ce dernier point, plusieurs commentaires nous ont indiqué que nous avons sans doute manqué de fermeté dans la gestion du temps de parole accordé tant aux panélistes qu'aux autres participants. Dans l'avenir, cet aspect sera à considérer.



LES ENGAGEMENTS DE NATURE QUÉBEC

UN DOCUMENT CRITIQUE DE RÉFÉRENCE DES PROBLÉMATIQUES ET DES ENJEUX

En raison du volume de ce document, ce dernier n'a pas été acheminé à l'ensemble des participants avant la tenue du *Rendez-vous sur les parcs* tel que mentionné dans le document de présentation du projet. Néanmoins trois exemplaires ont été mis à la disposition des participants pour fin de consultation. Une version « simplifiée » pourrait être élaborée en fonction des ressources disponibles au sein de la commission Aires protégées de Nature Québec et faire l'objet d'une diffusion grand publique. Un document synthèse est disponible à l'annexe 5 et le document final l'est sur demande aux bureaux de Nature Québec.

UN MANIFESTE POUR LA PROTECTION DES PARCS

Ce document inscrit au chapitre des livrables est actuellement en cours de préparation et s'est vu bonifié par les différents éléments qui ont été discutés lors du *Rendez-vous sur les parcs*. Ce projet a été évoqué dans ses grandes lignes par le président de Nature Québec lors de son discours de clôture sans que soient formulés précisément les engagements et les recommandations que Nature Québec entend rendre publiques et déposer auprès de l'Assemblée nationale. Au cours de leurs nombreux échanges, les membres de la commission Aires protégées ont estimé préférable de ne pas arriver avec des propositions finales mais davantage de prendre le pouls et de profiter de l'expertise et des connaissances des panélistes et des participants à cette journée.

CRÉATION D'UN COMITÉ DE VEILLE POUR LES PARCS NATIONAUX DU QUÉBEC

La commission Aire protégées de Nature Québec agit à titre de comité de veille des parcs nationaux au niveau national mais souhaite néanmoins établir pour chacun des parcs nationaux un comité spécifique œuvrant en concertation avec les responsables des parcs à l'amélioration des objectifs d'interprétation, de sensibilisation et de conservation.

Il n'existe pour l'heure que trois comité de veille, autrement appelés Amis des parcs, soit celui du Mont-Orford, du Mont-Tremblant et de la Yamaska. Nature Québec entend proposer la création d'un réseau d'Amis des parcs pour l'ensemble des 22 parcs nationaux du Québec et a, pour ce faire, acheminé une lettre d'intention à la Société des établissements de plein air du Québec (Sépaq) pour en assurer les modalités des mises en place dès que possible. Cette proposition formulée cette fois encore par le président de Nature Québec dans son discours de clôture a été reçue avec beaucoup d'enthousiasme par l'ensemble des participants.

ANNEXE 1 — PROGRAMME

Rendez-vous sur les parcs

Les 30ans des parcs du Québec : maturité ou crise de la trentaine ?

- 8 h 15 - 9 h 00 **Accueil et Inscription**
- 9 h 00 - 9 h 15 **Discours inaugural**
Michel Bélanger, président, Nature Québec
- 9 h 15 - 9 h 35 **Conférence d'ouverture**
Jacques Schroeder, professeur, département de géographie,
Université du Québec à Montréal (UQÀM)
- 9 h 35 - 10 h 45 **Le rayonnement des parcs nationaux du Québec :**
quand on se compare, on se désole ou on se console ?
- Si, pour la majorité des Québécois, le réseau des parcs nationaux constitue une véritable source de fierté et de plaisir, comment se situe-t-il par rapport à l'ensemble du réseau canadien, mais aussi vis-à-vis de notre voisin états-unien et des Européens ? L'actuel cadre législatif assure-t-il un bon degré de protection des parcs ?
- Laurent Bourdeau** directeur, département de management,
Université Laval
- Raymond Desjardins** vice-président, Parcs Québec, Sépaq
- Normand Cazalais** géographe et journaliste
- Harvey Locke** conseiller principal à la conservation,
SNAP-National, et membre de la
Commission mondiale des aires protégées
de l'UICN
- 10 h 45 - 12 h 00 **Parc national du Mont-Orford :**
comment s'assurer que cela ne se reproduise pas ailleurs ?
- Au cours des deux dernières années, le parc national du Mont-Orford a été au centre d'un véritable bras de fer entre le gouvernement du Québec et de nombreux groupes environnementaux et citoyens fermement opposés aux projets de développement proposés. Aujourd'hui que devons-nous retenir de ce qui s'est passé à Orford ? Les menaces ont-elles vraiment disparu ? Que pouvons-nous faire pour éviter d'autres *Orford* ? Quel genre de développement compatible avec la *Loi sur les parcs* faut-il encourager
- Suzanne Comtois** porte-parole, coalition SOS parc Orford
- Jean-Marc Girard** ancien directeur du
parc national du Mont-Orford
- Daniel Groleau** directeur général du Conseil régional de
l'environnement et du développement
durable du Saguenay-Lac-Saint-Jean
- Jean Hubert** co-responsable de la commission Aires
protégées, Nature Québec

12 h 00 - 13 h 15

Diner

13 h 15 - 14 h 45

**Les voisins des parcs nationaux :
des alliés ou des ennemis ?**

Les parcs sont des territoires bénéficiant normalement d'un bon degré de protection pour les générations actuelles et futures. Il existe des mesures pour assurer leur intégrité écologique. Où en sommes-nous avec ces mesures ? Qu'arrive-t-il lorsque des projets (immobiliers, touristiques, forestiers, miniers, etc.) sont menés en périphérie immédiate et menacent l'intégrité même du parc ? Y a-t-il lieu de développer, comme ailleurs dans le monde, des zones tampons ? Ou existe-t-il d'autres avenues pour assurer une transition harmonieuse entre un parc national et les milieux environnants ?

Simone Fabre présidente, Corporation des amis du parc du Mont-Tremblant et vice-présidente du CRE Laurentides
Pierre Gaudreault directeur général, Aventure Écotourisme Québec
Patrick Graillon coordonnateur à la conservation, vice-présidence, Parcs Québec, SÉPAQ
Marie-Odile Trépanier professeure, Institut d'urbanisme, Université de Montréal

14 h 45 - 15 h 00

Pause

15 h 00 - 16 h 35

Comment compléter le réseau des parcs nationaux du Québec ?

Dans le contexte social et politique actuel, comment le Québec peut-il parvenir à compléter dans les meilleurs délais un réseau de parcs qui satisfasse à la fois aux normes de protection internationales, à la représentativité des milieux naturels les plus intéressants, et à l'intérêt collectif, tout en disposant pour ce faire des ressources nécessaires ?

Louis Bélanger responsable de la commission Forêt, Nature Québec
Anne Fontaine consultante en gestion de l'eau et des milieux aquatiques
Serge Fortin préfet, MRC du Témiscouata
Jean-François Gagnon directeur général, SNAP-Québec

16 h 35 - 16 h 50

Synthèse de la journée

Mélanie Desrochers, co-responsable de la commission Aires protégées, Nature Québec

16 h 50 - 17 h 00

Discours de clôture

Michel Bélanger, président, Nature Québec

17 h 00 - 19 h 00 **Cocktail**

Cérémonie de remise des prix de la 5^e édition du concours de photo *Québec couleur nature*

ANNEXE 2 — ÉVALUATION GÉNÉRALE

APPRÉCIATION GLOBALE **89,77 % 3,59**

Organisation	93,01 %	3,72
Choix de l'établissement d'accueil	95,00 %	3,80
Qualité et efficacité de l'accueil	95,83 %	3,83
Découpage de l'horaire (panels, pauses, etc.)	86,21 %	3,45
Confort et commodité des salles : événement principal	94,83 %	3,79
Confort et commodité des salles : repas	93,97 %	3,76
Confort et commodité des salles : cocktail	91,67 %	3,67
Contenu	88,05 %	3,52
Intérêt de la conférence d'ouverture	92,31 %	3,69
Qualité de l'animateur	88,39 %	3,54
Le rayonnement des parcs nationaux du Québec : quand on se compare, on se désole ou on se console ?		
Qualité des panélistes	91,96 %	3,68
Temps de parole	81,48 %	3,26
Sujets abordés	88,39 %	3,54
Parc national du Mont-Orford : comment s'assurer que cela ne se reproduise pas ailleurs ?		
Qualité des panélistes	86,61 %	3,46
Temps de parole	83,04 %	3,32
Sujets abordés	87,04 %	3,48
Les voisins des parcs nationaux : des alliés ou des ennemis ?		
Qualité des panélistes	87,07 %	3,48
Temps de parole	83,04 %	3,32
Sujets abordés	87,07 %	3,48
Comment compléter le réseau des parcs nationaux du Québec ?		
Qualité des panélistes	92,00 %	3,68
Temps de parole	87,00 %	3,48
Sujets abordés	93,00 %	3,72
Synthèse de la journée :		
Mélanie Desrochers	88,54%	3,54
Jacques Schroeder	93,75%	3,75
Cahier du participant	93,10 %	3,72
Qualité du document	93,97 %	3,76
Pertinence du document	92,24 %	3,69

COMMENTAIRES

Note au lecteur : Les commentaires formulés ne sont pas statistiquement représentatifs d'un point de vue d'ensemble des participants. Ils ne sont énumérés ici qu'à titre informatif. Souvent, un commentaire représente le sentiment d'un seul participant. Les commentaires qui visaient de façon trop spécifique un panéliste ou une session ont été retirés afin de ne pas biaiser l'évaluation et la perception de la formation.

Ce que j'ai le moins apprécié

- Le seul hic que je vois de cette conférence est qu'elle est en semaine, j'ai dû prendre congé pour y aller. J'ai donc manqué une demi-journée. Mais ce n'est que l'opinion d'une représentante d'un mouvement citoyen, je pense que les professionnels de la forêt peuvent facilement justifier une absence pour le rendez-vous des parcs.
- La direction des Parcs au MDDEP aurait pu être mise à contribution pour au moins un panel.
- Il aurait vraiment été souhaitable d'avoir la présence du MDDEP.
- Si vous vouliez un débat, il n'y a pas eu assez de temps pour le soulever. En voulant tout couvrir il n'y a pas eu de débat. Un commentaire sur les sujets abordés. Je crois que cette rencontre est passée à côté d'un sujet très important et que j'explique mal que les ONGs (l'initiative de NQ et le fait que le RNCREQ et la SNAP étaient présents) n'aient pas abordés : la gestion de la conservation dans les parcs et son état. Je crois que ce sujet est vital à un tel rendez-vous pour plusieurs raisons.
- Le modérateur de la journée devrait laisser plus de temps à chaque participant du public. De plus, j'aimerais bien savoir pourquoi aucun représentant du MDDEP n'a pu participer aux différents panels, car l'explication différait selon qu'elle provenait du MDDEP ou de Nature Québec.
- Qui protège les alentours d'un parc national ou d'une réserve écologique ? Pour l'instant, il n'y a que les MRC avec le schéma d'aménagement et de développement. Il serait important que des représentants des MRC soient présents dans ce genre de colloque.
- Une pause en matinée aurait été appréciée.
- Il est certain qu'il aurait été fort intéressant que des gens du MDDEP participent au panel ainsi qu'aux échanges.
- Il aurait été très intéressant de mettre l'accent sur l'état des parcs, ainsi que sur l'efficacité de conservation que ces territoires offrent aux écosystèmes québécois, puisque l'objectif premier des parcs nationaux est de protéger la biodiversité et non d'en faire un élément d'attrait touristique.
- Je déplore l'absence du MDDEP à titre de panéliste. Son point de vue aurait pu éclairer tous les sujets abordés. Par ailleurs, on aurait pu accorder un meilleur temps de parole à Raymond Desjardins de Parcs Québec. Son expérience des hauts et des bas des parcs du Québec aurait pu mieux baliser le débat.

Ce que j'ai le plus apprécié

- Une fois encore bravo et merci pour cette journée nécessaire sur la question des parcs.
- Le témoignage de monsieur Fortin était incroyable. J'ai beaucoup aimé rencontrer Simonne Fabre, et j'ai très hâte à l'an prochain.
- Je ne peux commenter chacun des panélistes mais je ne me suis jamais ennuyée et j'ai beaucoup appris. J'ai aussi bien aimé les périodes de questions et d'échanges avec la salle.

- Excellente journée. Très impressionné par tous les aspects entourant l'organisation et la réalisation des la journée et j'ai l'habitude d'en faire.
- Bravo pour tout.
- Cette journée a été vraiment édifiante puisqu'elle permettait de réunir tous les acteurs qui entourent le processus de création et d'entretien d'un parc. Elle devrait être répétée dans le futur pour le bénéfice de notre réseau des parcs nationaux.
- Ce fut une journée très enrichissante qui va guider certaines de nos actions dans les mois à venir. Grande qualité des intervenants. Événement à reconduire régulièrement pour suivre l'évolution de nos parcs.
- Excellente initiative, des interventions de qualité et couvrant bien les différents points de vue et problématiques.
- Très belle journée !!!
- Félicitation pour le travail de cette belle journée. Pour certains panélistes on en redemanderait, comme Harvey Locke.
- Ce forum doit être le prélude à d'autres rencontres plus ciblées sur des volets et des aspects spécifiques du développement et de la gestion des parcs. Nature Québec se doit de produire un plan de suivi avec des actions et des projets complémentaires pour maintenir son leadership concernant ce domaine de la conservation de la nature.
- J'ai beaucoup apprécié la journée du colloque. De mon expérience, tous s'est déroulé parfaitement. L'esprit dans lequel se sont déroulés les ateliers a toujours été d'une convivialité qui a fait honneur à tous les participants. C'est l'intérêt supérieur du Québec qui est resté au cœur des prises de position de tous les intervenants.
- Très belle organisation. Le choix des thèmes est très approprié. Félicitations !
- Globalement c'était super. Félicitation pour cette belle initiative !
- Bravo pour votre travail.
- Bravo à toute l'équipe pour la qualité de l'organisation !
- Une excellente journée de réflexion, qui brosse un tableau réaliste de la situation actuelle, des problématiques et des enjeux propres aux parcs nationaux.
- Bravo et merci pour cette belle journée.
- La qualité des panélistes et le contenu de la journée ont fait de cet événement un grand succès. J'espère que cette journée sera reconduite à chaque année ou du moins aux 5 ans, mais certainement pas aux 30 ans !!
- Très bon.
- Très bonne initiative, présentée et organisée de façon professionnelle. Dans l'ensemble les sujets ont été traités de manière juste en mettant les deux côtés de la médaille (pour et contre).
- Cette journée fut en tout point très agréable mais surtout nécessaire à la réflexion sur la place et le rôle que nous voulons faire jouer à nos parcs nationaux, et plus globalement encore sur les aires protégées. Merci à Nature Québec d'avoir pris l'initiative d'une telle journée et à toute leur équipe pour la qualité de leur implication.
- Bravo, beau travail.
- Un bon mot pour l'organisation de cet événement, et surtout pour l'initiative. Cet événement devrait être renouvelé en incluant notamment les organismes membres des tables d'harmonisation des parcs qui pourraient témoigner de l'impact réelle des parcs dans les régions du Québec et de l'importance des aires protégées à plusieurs points de vue (environnemental, social, économique, politique, etc.)

ANNEXE 3 — SYNTHÈSE DOCUMENT PRÉPARATOIRE

SOMMAIRE DES DOCUMENTS

Le présent document se veut une présentation sommaire de tous les documents qui ont été produits à ce jour pour le dossier des parcs nationaux québécois. En présentant chaque document dans un court paragraphe, ce sommaire permettra une consultation plus efficace des travaux.

PARTIE 1 : ANALYSE DU RÉSEAU QUÉBÉCOIS DE PARCS NATIONAUX

1) La participation publique dans les parcs nationaux québécois

Ce rapport de cinq pages analyse les trois organes de consultation publique du réseau québécois des parcs nationaux, soit l'audience publique, la table d'harmonisation et le comité consultatif sur les parcs. Pour chaque organe de consultation, on consacre une partie à l'analyse du rôle et des pouvoirs et une autre à l'analyse de la structure et du fonctionnement interne. On consulte donc ce document pour en apprendre plus sur les détails du fonctionnement et du rôle de chaque organe de consultation de Parcs Québec.

2) Le système législatif de gestion des parcs au Québec

Ce rapport de six pages consiste en une étude des trois niveaux de la législation touchant les parcs nationaux québécois, à savoir la politique sur les parcs, la *Loi sur les parcs* et le Règlement sur les parcs. En soulignant les articles et dispositions légales importantes pour la mission de conservation, ce document récence les points importants qui se rapportent, positivement ou négativement, à la mission de conservation des milieux naturels et de la biodiversité. On consulte donc ce document pour identifier les clauses qui supportent la mission de conservation ou qui, au contraire, représente une possible menace pour la conservation de l'environnement.

3) Tableau 1 : Évolution des dépenses par année

Ce tableau présente les dépenses de la Sépaq de 2001-2002 à 2006-2007. En plus d'obtenir les deux catégories de dépenses annuelles (dépenses d'immobilisation et dépenses d'entretien), on peut s'enquérir du nombre de projets, du pourcentage d'autofinancement du réseau et de la fréquentation par année (nombre de visites/jour). Ces données techniques donnent un bon aperçu de l'évolution de la Sépaq.

4) Tableau 2 : Historique de la Loi sur les parcs

Ce tableau énumère et décrit tous les amendements qui ont apporté des modifications à la *Loi sur les parcs* de 1977 à 2006. Ce tableau s'étend sur cinq parties qui touchent des années précises :

- ✓ Historique de la *Loi sur les parcs* - 1^{re} partie : De 1977 à 1984
- ✓ Historique de la *Loi sur les parcs* - 2^e partie : Les modifications de 1985
- ✓ Historique de la *Loi sur les parcs* - 3^e partie : De 1987 à 1994
- ✓ Historique de la *Loi sur les parcs* - 4^e partie : Les modifications de 1995 à 1999
- ✓ Historique de la *Loi sur les parcs* - 5^e partie : Les modifications de 2000 à 2007
- ✓ Légende

Pour une meilleure lecture des tableaux, des photocopies de la première version et de la dernière version de la loi sont incluses. De même, un texte d'une page expose la légende et la logique des tableaux étant donné le grand nombre de modifications. Ce tableau permet de saisir les mutations de l'esprit de la loi à travers ses trente ans d'existence.

- 5) **Tableau 3 : Répertoire des plus récents plans directeurs des parcs nationaux québécois**
Ce tableau est un répertoire des plans directeurs des parcs nationaux québécois disponibles sur le web et à la bibliothèque de l'Assemblée nationale du Québec. En plus de répertorier les plans directeurs qui sont disponibles publiquement, le tableau indique la date de parution de chacun d'entre eux, ce qui fournit des indices sur le renouvellement des documents de planification (suivi). Logiquement, on peut conclure que les parcs dont les plans directeurs ne sont pas disponibles à la bibliothèque de l'Assemblée nationale ne sont pas accessibles publiquement, ou encore inexistant.
- 5) **Tableau 4 : Territoire sous bail 07-07-16**
Ce tableau présente la durée et la superficie des territoires sous bail dans les parcs nationaux québécois. Il donne la nature des activités et des services présents sur le territoire de même que la superficie en kilomètres et en pourcentage total de la superficie du parc. Ce tableau est donc intéressant dans la mesure où on peut rapidement s'informer des territoires aliénés à d'autres fins que celle de la conservation.

PARTIE 2 : ÉTUDE COMPARATIVE

- 6) **Partie 1 : La structure de la législation**
L'étude comparative se divise en trois parties qui forment toutefois un tout. La première partie, qui comprend cinq pages, se penche sur la structure de la législation en matière de parcs nationaux dans les réseaux québécois (Parcs Québec), canadien (Parcs Canada) et étasunien (*National Park System* : NPS). Plus spécifiquement, c'est la structure, l'organisation et le système législatif que l'étude met en parallèle. Tout de même, on souligne les points importants de toutes les politiques, lois et règlements. En résumant le texte sur *Le système législatif de gestion des parcs au Québec* (texte 2) pour le cas du Québec, l'étude permet de mieux comprendre la situation de Parcs Québec en la comparant à celle de Parcs Canada et du NPS. À la fin de chaque partie, un tableau récapitulatif permet de résumer la situation de chaque cas. On apprend ici que la structure législative québécoise est **simple** tandis que celle de Parcs Canada est **multiple** et celle du NPS **complexe**.
- 7) **Partie 2 : La consultation publique**
La deuxième partie, qui contient dix pages, porte sur le cadre consultatif des trois réseaux de parcs nationaux. Une fois de plus, la partie sur le cadre consultatif de Parcs Québec se veut un résumé du rapport intitulé *La participation publique dans les parcs nationaux québécois* (texte 1). On y compare le rôle, le pouvoir et le fonctionnement des différents organes de consultation afin de bien visualiser la logique de chaque cadre consultatif. En rassemblant les informations recueillies à propos de chaque réseau de parcs nationaux, on estime que le cadre consultatif de Parcs Québec se divise en **trois temps** tandis que celui de Parcs Canada est **libre** et **variable** et celui du NPS **décentralisé** et **fécond**.
- 8) **Partie 3 : Le programme de suivi**
La troisième partie de l'étude comparative, qui contient huit pages, analyse les trois programmes de suivi, particulièrement en matière de conservation de la nature. En parcourant les différents documents et dispositions légales des trois réseaux, on met en parallèle les processus de révision des documents et d'émission des rapports. On découvre probablement ici le plus grand point faible de notre réseau de parcs nationaux. En fait, on conclut que son programme de suivi n'est pas au point puisqu'il prend place dans un **environnement informel**, ce qui se répercute en un **accès public à l'information négligé**. Bien sûr, on tire cette conclusion après une comparaison avec le modèle de Parcs Canada qui apparaît **structuré** et **transparent** et celui du NPS qui suit un **cycle annuel** et une **logique sectorielle**.

8) Articles comparés

Sans avoir consacré trop de temps à effectuer la comparaison des articles de loi (Canada, Ontario, Québec) qui ont très peu, ou pas du tout, de conséquences sur la mission de conservation, nous avons tout de même élaboré un tableau comparatif des deux articles qui touchent la mission de conservation de près :

- ✓ Articles comparés 1 : La création, l'abolition et la modification des limites des parcs
- ✓ Articles comparés 2 : Servitude et réparation des équipements

Nous n'avons pas retenu le cas de la législation américaine puisque la logique du code des lois n'aurait pas permis une comparaison efficace. Nous avons plutôt pris en compte le cas de la loi ontarienne. La consultation rapide de ce tableau permet surtout de comparer les pouvoirs des différents ministres quant à la possibilité de contourner les obligations qui touchent les parcs nationaux en matière d'aires protégées (abolition ou modification des limites d'un parc) et d'environnement (agrandissement, réparation et modification d'équipement potentiellement menaçant pour la faune et la flore du parc).

RAPPORT FINAL DE STAGE

9) Rapport final

Bien que réalisé dans le cadre de mes études à l'Université Laval, on peut y retrouver une présentation synthétique de mes travaux et de mon expérience chez Nature Québec. La consultation de ce rapport de quinze pages peut s'avérer satisfaisante dans la mesure où l'on veut en apprendre plus sur mes travaux sans y consacrer trop de temps, ou encore si l'on veut en connaître plus sur mon expérience personnelle dans l'organisme.



Fondée en 1981, l'Union québécoise pour la conservation de la nature (UQCN) est un organisme à but non lucratif devenu Nature Québec en 2005.

Nature Québec souscrit aux trois objectifs principaux de la Stratégie mondiale de conservation :

- maintenir les processus écologiques essentiels et les écosystèmes entretenant la vie;
- préserver la diversité génétique de toutes les espèces biologiques;
- favoriser le développement durable en veillant au respect des espèces et des écosystèmes.

Nature Québec réfléchit sur l'utilisation de la nature dans l'aménagement du territoire agricole et forestier, dans la gestion du Saint-Laurent et dans la réalisation de projets de développement urbain, routier, industriel, et énergétique. Les experts des commissions Agriculture, Aires protégées, Biodiversité, Eau, Énergie et Foresterie, au cœur du fonctionnement de Nature Québec, cherchent à établir les bases des conditions écologiques du développement durable.

Résolument engagé dans un processus qui vise à limiter l'empreinte écologique causée par les usages abusifs, Nature Québec participe aux consultations publiques et prend position publiquement pour protéger l'intégrité biologique et la diversité des espèces sur le territoire québécois lorsque des projets de développement fragilisent les écosystèmes et les espèces biologiques.

Nature Québec

870, avenue De Salaberry, bureau 270

Québec (Québec) G1R 2T9

tél. (418) 648-2104 • Téléc. (418) 648-0991

www.naturequebec.org • conservons@naturequebec.org